



## FICHE DE CANDIDATURE A L'ARBITRAGE FEDERAL

Les arbitres sont mis en situation lors des grands festivals fédéraux. Ils y sont évalués sur la qualité de leur arbitrage et de leur double arbitrage, mais également sur leur rapidité, leur aisance informatique, leur contact relationnel et leur participation générale au bon déroulement des épreuves. Les candidats sont prévenus dès qu'une possibilité de test se présente.

<b>Arbitre Fédéral - AF – Niveau de compétence</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Merci de cocher la case correspondant à votre demande			

Les Arbitres Fédéraux sont tenus d'arbitrer au minimum un festival complet tous les deux ans ou deux épreuves majeures d'un festival tous les ans. Si, pour des raisons personnelles, ils ne souhaitent plus se déplacer, ils passent alors dans la catégorie des Arbitres Régionaux, à charge pour leur Président de Comité d'évaluer ensuite leur niveau et leur implication.

Ces documents, signés par le candidat et le comité, sont à expédier à :  
**Framboise Leclerc – CRAO - 3 rue Jacques Cartier - 78180 Montigny le Bretonneux**  
Un accusé de réception par mel sera envoyé au candidat pour enregistrement de sa demande.

Nom et Prénom :

Arbitre Régional Niveau :

Adresse :

Mel :

Téléphone :

Code Club :

N° Licence :

Date :

Signature du (de la) candidat(e)

### Avis du Président du Comité et/ou du Délégué Arbitrage

Favorable\*

Réservé ou Défavorable\*

\*Motifs ou Commentaires :

Noms, date et signature

Date d'enregistrement par la CRAO :

C  
3R  
1A  
1O  
1

# ENGAGEMENTS DE L'ARBITRE FEDERAL

En signant sa demande, le candidat accepte ces engagements



Fédération  
Française  
de Scrabble®

Nom, Prénom, N° Licence, Club

Niveau 1 2 3

## Conditions de test

**Arbitre Fédéral Niveau 3 (AF3).** Les *tests* seront effectués sur un **minimum de 10 parties** arbitrées (en 2 et 3 minutes, hors Paires et Parties Originales) sous la supervision d'un ou plusieurs membres de la CRAO qui vérifieront 3 critères :

- Sa connaissance du GOA (correction bulletin, rédaction des bulletins d'avertissement, DA). Pour ce faire, en 3 minutes, il aura 25 joueurs à arbitrer de série 4 au minimum et son DA portera sur 60 à 70 joueurs. Ces nombres seront ajustés à la baisse pour les parties plus rapides. Ce critère comptera pour 60% d'appréciation globale
- Son attitude comportementale vis-à-vis du corps arbitral et des joueurs et son aptitude à gérer les incidents potentiels à l'arbitrage (coups de retard, pannes, etc.). Le respect des horaires de présence et sa disponibilité vis-à-vis de son responsable de salle seront également appréciés. Ce critère comptera pour 20% de sa note globale
- sa maîtrise de l'outil informatique et de Duplitolp, depuis la saisie ou de l'import des joueurs jusqu'à la sortie du tableur et l'exportation de ses résultats  
Ce critère comptera pour 20% de sa note globale

Pour mesurer sa connaissance du GOA :

- à l'arbitrage : fourchette de 0 à 0,25% admise pour les zéros et de 0 à 0,50% pour les avertissements (moyenne établie sur la totalité des bulletins arbitrés soit environ 5000)
- pas plus de 4 erreurs dans les indications portées sur le bulletin de jeu
- au double arbitrage : pas plus de 1 zéro oublié ou attribué à tort et moins de 25 % d'erreurs pour les avertissements (par rapport au nombre total de retours sur la partie)  
Les erreurs commises à l'arbitrage et au double arbitrage seront cumulées.

Pour mesurer les deux autres critères, il sera tenu compte des remarques et observations faites par les arbitres, responsables des clés et responsables de salle des alentours ou des éventuelles remontées de critiques des joueurs concernés par cet arbitre.

## Avant la partie

- J'arrive 30 minutes avant le début de la partie, avec mon matériel :
  - un ordinateur (avec rallonge multiprises si possible) - le dongle configuré sur le PC
  - 1 stylo rouge, 1 stylo vert ; une imprimante préalablement configurée sur l'ordinateur (et son CD d'installation si possible)
- Je vais repérer où se trouvent les joueurs que j'arbitre. Je m'assure que je dispose d'un ramasseur.
- Je me présente au Responsable des Clés et j'enregistre mes joueurs en important leurs noms à l'aide de la clé qu'il me remet.
- J'imprime la liste de mes joueurs, pour m'assurer du bon fonctionnement de l'imprimante et pour en avoir trace en cas de problème ultérieur.

**Commission Règlement Arbitrage Organisation – Présidente : Framboise Leclerc**

3, rue Jacques Cartier – 78180 Montigny le Bretonneux – [framboise.leclerc@aliceadsl.fr](mailto:framboise.leclerc@aliceadsl.fr)

01 30 57 12 00 - 06 62 26 12 00



### En fin de partie

- J'imprime **impérativement** la feuille d'arbitrage. Je note en bas de page un cumul du joueur différent du mien.
- Je **visite impérativement tous mes joueurs** et libère **d'abord** ceux avec lesquels je suis d'accord.
- Sur la feuille d'arbitrage, je note lisiblement les corrections et le score que le joueur et moi avons validé. **Je ne réimprime pas la feuille d'arbitrage.**
- En cas de désaccord ou de doute sur le mot joué ou sur un score, je vais impérativement consulter (éventuellement avec le joueur) le bulletin au double arbitrage. Si le score doit être modifié je l'indique clairement sur le tableur et je note le nouveau cumul en pied de la feuille d'arbitrage.
- J'effectue les corrections (après vérification) sur mon tableur informatique sans rééditer ma feuille d'arbitrage.
- **J'exporte mes résultats** et m'assure que le fichier exporté se trouve bien sur la clé que je remets au Responsable des Clés.
- **Je remets ma table en ordre et ma feuille de tableur à mon double-arbitre et ne quitte pas la salle sans son accord.**

Les **Arbitres Fédéraux Niveau 2 (AF2)** sont **capables d'arbitrer 27 joueurs dans les séries 4**, sur 3 parties en 3 minutes dans la journée (**20 joueurs en 2 minutes**). Ils savent importer les joueurs, exporter les résultats, ils peuvent vérifier 80/70 joueurs en Double Arbitrage, être responsables des clés et sont capables de diriger une partie (gestion des tirages, choix des mots, annonce réglementaire des tirages et mots retenus, etc.).

Les **Arbitres Fédéraux Niveau 1 (AF1)** sont **en outre très impliqués dans l'arbitrage fédéral**. Ils sont capables de porter assistance aux arbitres en difficulté, d'**apporter** ponctuellement leur **aide** sur des points d'**organisation** spécifiques (aide informatique, aide en salle, affichage, etc...) de remplir les tâches d'**assesseur** (assistance au directeur de la partie, gestion de la salle et des incidents possibles, annonce de la commission d'arbitrage convocation éventuelle et remontée des décisions prises vers le responsable des résultats, lecture des palmarès intermédiaires, renseignements divers concernant l'épreuve dont il a la charge, etc.).

Ils peuvent proposer leur candidature après un minimum de 2 ans en AF2.

La décision de la CRAO, après évaluation, sera communiquée par mel au candidat et à son Président de Comité et/ou Délégué Arbitrage et entérinée sur la liste des Arbitres Fédéraux figurant sur le site de la FFSC. La nomination figurera sur le compte-rendu de la réunion CRAO suivante.

La CRAO se réserve le droit de révoquer un arbitre en cas de manquements répétés aux engagements ci-dessus.

**Date et Signature**

Mars 2010

